





Le Baromètre Entreprises de la branche Études d'administrateurs et mandataires judiciaires présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



DIMINUTION MODESTE

Avec 378 entreprises recensées en 2014, le nombre de structures connaît une légère décroissance par rapport à l'année précédente. Celle-ci est moins marquée que pour l'ensemble du secteur juridique. Par rapport à ce dernier, le taux de rotation de la branche révèle d'ailleurs une stabilité relativement plus importante du volume d'entreprises.

Études d'administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires 2014

		
Cotisants à Actalians ¹	380	13 597
Entreprises employeuses	378	13 265
Évolution 2013-2014	- 2,33 %	- 5,47 %
Taux d'entrée	5,29 %	9,62 %
Taux de sortie	7,67 %	15,41 %
Taux de rotation	6,48 %	12,51 %

Données au 31/12/2014. Sources : Actalians 2014, 2015.



La branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires compte 378 entreprises employeuses en 2014. Parmi elles, 5,29 % sont nouvelles et 7,67 % ne font plus partie des effectifs ce qui représente, au final, un taux de rotation de 6,48 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



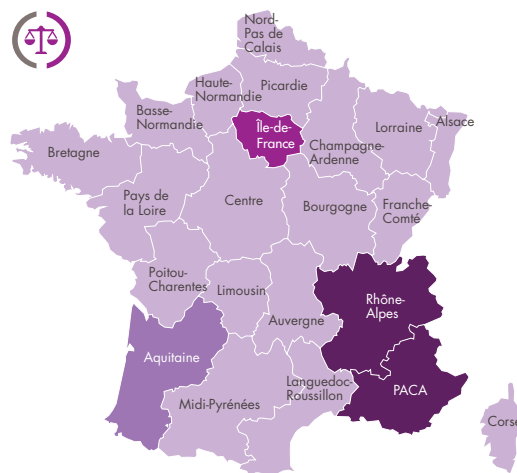
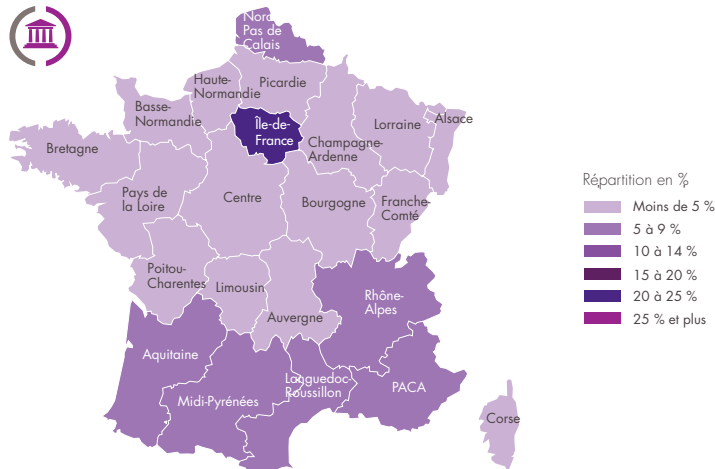
TRÈS FORTE CONCENTRATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Une très forte concentration des entreprises employeuses (hors établissements) est observée. L'Île-de-France accueille plus d'un quart des études.

Les régions du sud de la France constituent le second pôle de domiciliation des entreprises.

Cette répartition reste assez similaire à celle qui prévaut pour l'ensemble du secteur juridique.

Répartition régionale des entreprises employeuses



Données au 31/12/2014 - Sources : Actalians, 2015.



Dans la branche, 5 à 9 % des entreprises employeuses sont domiciliées dans la région Rhône-Alpes.